INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 3 mai 2022**

* Les marchés européens se sont offerts un léger rebond mardi, capitalisant sur les performances de Wall Street, qui a terminé hier soir puis rouvert aujourd'hui dans le vert. Ainsi le CAC 40 s'est adjugé une hausse de 0,79% à 6 476,18 points, et l'Euro Stoxx 50, +0,57% à 3 753,80 points.
* Outre-Atlantique, le S&P 500 et le Nasdaq avancent pour leur part de 0,83% et 0,27% respectivement en fin de journée. Hier, ils avaient clôturé en hausse après un retournement de situation inattendu en fin de journée, sur des informations de presse selon lesquelles Elon Musk serait à la recherche d'investisseurs pour l'aider à financer le rachat de Twitter.
* Mais si la journée de mercredi a été marquée par de nombreuses publications trimestrielles de grands groupes, la perspective de la réunion de la Fed a incité les investisseurs à faire preuve de prudence. Ils s'attendent en effet à ce que celle-ci annonce, demain soir, une hausse de son taux directeur de 50 points de base et ils resteront également très attentifs au discours de Jerome Powell.
* Du côté des statistiques, le léger repli du chômage en zone euro et les commandes à l'industrie bien supérieures aux attentes aux Etats-Unis ne semblent pas avoir pesé.
* L’once d'or grappille 0,4% à 1872 dollars après avoir vécu hier sa plus mauvaise séance en deux mois. Après avoir frôlé la barre des 2000 dollars l'once le mois dernier, le métal jaune a été pénalisé par la vive remontée des rendements des Bons du Trésor américain. Détenir un actif qui ne rapporte rien est en effet moins attractif pour les investisseurs. Par ailleurs, le métal précieux est affecté par l'appréciation du dollar qui rend l'achat d'actifs libellés en billets verts moins intéressant pour les investisseurs munis de devises étrangères.
* L'euro recule de 0,4% face à l' "aussie", la monnaie unique s'échangeant désormais contre 1,4839 dollar australien, après que la Reserve Bank of Australia a relevé la nuit dernière son taux directeur pour la première fois depuis novembre 2010. Celle-ci l'a en effet porté à 0,35%, soit une hausse de 25 points de base alors que le marché tablait sur une hausse de 15 points de base. La banque centrale a également annoncé qu'une nouvelle hausse des taux serait nécessaire d'ici à la prochaine réunion de son conseil d'administration.
* Le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro était de 6,8% en mars, en baisse par rapport au taux de 6,9% enregistré en février 2022 et au taux de 8,2% de mars 2021, a indiqué Eurostat, l’office statistique de l’Union européenne. Le taux de chômage de l'Union européenne était de 6,2% en mars 2022, en baisse par rapport au taux de 6,3% de février 2022 et au taux de 7,5% enregistré en mars 2021. Eurostat estime qu’en mars 2022, 13,374 millions d’hommes et de femmes étaient au chômage dans l’UE, dont 11,274 millions dans la zone euro.

Par rapport à février 2022, le nombre de chômeurs a diminué de 85 000 dans l'UE et de 76 000 dans la zone euro. Par rapport à mars 2021, le chômage a diminué de 2,359 millions dans l'UE et de 1,931 millions dans la zone euro.

* À la suite de plusieurs contrôles sur place, l’Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a relevé des défaillances en matière de commercialisation de contrats d’assurance vie auprès de clients financièrement fragiles ou en difficulté. " Ces contrats sont susceptibles d’aggraver leur situation financière, dès lors qu’ils ne disposent pas d’une épargne de précaution pour faire face à leurs besoins de trésorerie de court terme ", souligne l'institution.

Ils peuvent ainsi être exposés à des frais d'entrée et de gestion particulièrement pénalisants s'ils sont contraints de racheter rapidement leur contrat d'assurance vie par manque de liquidités, alors que ces contrats ont vocation à constituer une épargne stable de long terme. De plus, lorsque les contrats sont adossés à des unités de compte, une allocation à caractère risqué ne peut pas être adaptée aux besoins de clients dont la situation financière est fragile au moment de la souscription. En effet, cette situation ne permettrait pas d'absorber d'éventuelles pertes en capital.

L'ACPR rappelle que les distributeurs de contrats d'assurance-vie en unités de compte ont l'obligation de prendre en compte la situation financière des souscripteurs, dans le cadre de leur devoir de conseil et de vérifier que le contrat proposé est cohérent avec l'ensemble des exigences et besoins des clients.

Les distributeurs d'assurances doivent ainsi vérifier le caractère approprié du contrat à l'égard de la situation financière du client, tout en tenant compte notamment de son éventuelle fragilité, de ses difficultés financières et de son niveau d'épargne liquide. Ils doivent aussi vérifier la cohérence des contrats et allocations proposés avec l'ensemble des exigences et besoins exprimés par le client, y compris le niveau de risque maximal souhaité par celui- ci, ainsi que ses connaissances et expériences en matière financière.

**SOCIETES**

* En bourse, BNP Paribas (+5,15%) a terminé sur le podium du CAC 40 grâce à ses solides résultats trimestriels et en dépit du repli du 10 ans allemand. L'Oréal (-1,94%) et Hermès (-2,08%) ont en revanche fermé la marche de l'indice phare parisien.
* Première banque française à présenter ses comptes du premier trimestre, BNP Paribas a dévoilé une performance meilleure que prévu. En conséquence, l'action de la banque de la rue d'Antin a gagné 5,15% à 51,32 euros et s'est classée à la deuxième place du CAC 40. BNP Paribas a bénéficié de revenus plus dynamiques que prévu et d'un coût du risque plus faible grâce à des reprises de provisions chez BancWest.

Sur les trois premiers mois de l'exercice, le groupe a réalisé un bénéfice net en augmentation de 19,2% à 2,108 milliards d'euros, soit 53% de plus que le consensus. Les conséquences de la guerre en Ukraine ont pesé sur les profits à hauteur de 433 millions d'euros, dont 159 millions d'euros liés à la dépréciation de sa filiale ukrainienne.

* Bonduelle a cédé 3,46% à 15,62 euros malgré un chiffre d'affaires trimestriel en hausse et la confirmation de ses objectifs annuels. Ce matin, Exane BNP Paribas estime que l'atteinte des objectifs annuels du groupe sera difficile. En effet, le groupe pourrait être pris en tenaille entre la flambée des cours des matières premières et un ralentissement de la demande lié à l'inflation qui rogne le pouvoir d'achat des ménages. Au troisième trimestre de son exercice 2021-2022, le chiffre d'affaires du groupe agroalimentaire s'est établi à 725,9 millions d'euros, en hausse de 7,6%.

En organique, la hausse atteint 4% en raison de la hausse du dollar (américain et canadien).

Sur les neuf premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires s'établit à 2,17 milliards d'euros, en hausse de 2,5% en données publiées et 1% en données comparables.

La zone Europe a affiché une progression de 9,4% en comparable sur le trimestre à 336 millions d'euros, alors que le reste du monde a reculé de 0,5% à 389,9 millions.

Par segment, les Conserves et le surgelé ont respectivement augmenté de 9,7% et 9,6% en comparable, le Frais ayant chuté de 5,6%.

"A l'instar des six premiers mois de l'exercice, l'activité retrouve un rythme de croissance plus normalisé, marqué par une demande atténuée en grande distribution et une croissance soutenue en restauration hors foyer appuyée sur le trimestre par des bases de comparaison favorables.", a expliqué le groupe agroalimentaire.

Compte tenu de l'évolution de l'activité sur les 9 premiers mois de l'exercice, des nécessaires évolutions de prix négociées ou à négocier compte tenu des inflations de coût de revient, et malgré un contexte sanitaire, géopolitique et de consommation incertain, le groupe confirme son objectif de croissance de l'activité de 3% et vise une marge opérationnelle courante stable comparée à l'exercice précédent, soit 3,6% du chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants.

* Vallourec a investi dans GreenFire Energy, une start-up américaine qui développe des systèmes de géothermie, en circuit fermé, basés sur sa technologie innovante GreenLoop. Cette opération a été réalisée dans le cadre d'une levée de fonds " Series A " aux côtés d'autres investisseurs majoritaires, Baker Hughes et Helmerich & Payne. Le montant de cette prise de participation n'a pas été dévoilé.

Vallourec et GreenFire Energy collaborent depuis 2019 sur plusieurs projets de technologie de géothermie en circuit fermé. Cet investissement renforcera encore davantage la relation entre les deux entreprises, souligne le groupe français.

La solution Thermocase Vit (tubes isolés sous vide) de Vallourec est un composant-clé des systèmes de géothermie en boucle fermée. Ces tubes permettent en effet de transporter de l'eau chaude ou de la vapeur en limitant les pertes de chaleur. Grâce à sa position de leader sur ce marché avec sa gamme de produits Thermocase Vit le groupe pourra concevoir et fournir des solutions sur mesure pour les projets futurs de GreenFire Energy.

Vallourec rappelle que la géothermie est appelée à jouer un rôle majeur dans la transition énergétique et la décarbonation des économies. C'est en effet la seule source renouvelable qui puisse fournir une énergie stable, décarbonée et polyvalente. Alors que les systèmes classiques reposent sur l'exploitation de ressources géothermiques dans des zones et avec des conditions très spécifiques, les systèmes avancés de géothermie (Advanced Geothermal Systems) – tels ceux développés par GreenFire Energy - pourraient permettre de produire de l'énergie quasiment partout.

" A travers cet investissement dans GreenFire Energy, Vallourec démontre une fois de plus son ambition de s'inscrire comme un acteur à long terme de la transition énergétique pour préparer le futur " a indiqué Philippe Guillemot, président du conseil d'administration & directeur-général de Vallourec. "

* Pfizer a publié des résultats trimestriels supérieurs aux attentes, soutenus par son vaccin contre le Covid et son traitement contre le virus Paxlovid. Au premier trimestre 2021, le groupe pharmaceutique a réalisé un bénéfice net de 7,864 milliards de dollars contre 4,877 milliards un an plus tôt. Le bénéfice par action hors éléments exceptionnels est ressorti à 1,62 dollar contre un consensus de 1,49 dollar. Les ventes ont bondi de 77% à 25,661 milliards. Le marché tablait sur 24,099 milliards. Les ventes du vaccin ont bondi de 3,2 à 13,2 milliards.

Les ventes de Paxlovid ont atteint 1,5 milliard.

Pfizer a relevé sa prévision de chiffre d'affaires annuel de 98 à 102 milliards, même si le consensus vise 105,9 milliards. Les ventes du vaccin sont attendues à environ 32 milliards et celles de Paxlovid, à 22 milliards.

* En hausse de 5,80% à 414,25 pence, BP a signé l'une des plus fortes progressions du Footsie à Londres. La compagnie pétrolière britannique a dévoilé des résultats trimestriels supérieurs aux attentes grâce à la hausse des cours du pétrole et du gaz. Elle a par ailleurs relevé ses rachats d'actions à 2,5 milliards de dollars au deuxième trimestre après 1,6 milliard au premier trimestre. Autre bon point, la société prévoit toujours une production globalement stable cette année malgré son départ de Russie. Les marges de raffinage devraient continuer de progresser, a précisé BP.

En outre, BP a chiffré le coût de son départ de Russie. La major a dépréciée 25,5 milliards de dollars suite à la décision de se retirer de sa participation de 19,75% dans la société russe Rosneft.

Ces charges hors trésorerie comprennent 24 milliards de dollars pour la sortie du capital de Rosneft, et 1,5 milliard de dollars liés aux autres activités de BP avec Rosneft en Russie.

En conséquence, le groupe a accusé une perte nette de 20,38 milliards de dollars au premier trimestre de l'année, contre un bénéfice de 2,33 milliards de dollars au quatrième trimestre 2021.

**ANALYSES**

* La crise sanitaire, comme la guerre en Ukraine, nous conduit aujourd'hui à nous interroger sur la nécessité des relations entre les entreprises et les territoires. Le plan de relance de 2020 avait été l'occasion de renforcer la stratégie économique et industrielle de la France avec, en toile de fond, la question de la relocalisation.

Mais à l'aune des crises que nous traversons, les nouveaux enjeux socio-économiques, écologiques, alimentaires et géopolitiques nous imposent de repenser radicalement les stratégies territoriales avec les acteurs concernés, en premier chef les entreprises. Alors que depuis plusieurs décennies une grande majorité d'entreprises françaises ont formalisé une politique de responsabilité sociale d’entreprise (RSE), la responsabilité territoriale des entreprises devra être la priorité de ce nouveau quinquennat.

Que signifie la responsabilité territoriale ? Il s'agit pour les entreprises de construire une relation solide avec le territoire où elles se trouvent de telle sorte qu'elles participent à son rayonnement. Cela signifie établir un dialogue avec toutes les parties prenantes des territoires, mais aussi bâtir une stratégie d'entreprise prenant en compte les grands enjeux locaux d'un territoire, qu'ils soient économiques, culturels, sociaux ou environnementaux.

Une relation que connaissent déjà certaines entreprises qui souhaitent créer des carrières, des incinérateurs, des aéroports, des centres commerciaux ou de loisir ; c'est-à-dire des entreprises qui s'engagent pour garantir que leur projet sera fécond pour le territoire d'implantation. Mais il faut aller plus loin, parce que l'engagement réciproque entre l'entreprise et le territoire doit devenir une priorité et une évidence.

La loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) de 2019 leur offre une nouvelle opportunité pour penser leur relation aux territoires. Mais au-delà de l'outil normatif, le sens de l'histoire plaide pour une responsabilité totale des entreprises ! Nous devons désormais militer contre ceux qui considèrent un territoire comme passif, comme un simple lieu d'implantation momentanée d'activités en fonction des opportunités financières et technologiques.

Nous devons plaider pour la conception et le développement de territoires vivants. Pour réaliser cela, l'entreprise doit s'affirmer comme acteur du changement social et environnemental sur un temps long. Nous devons refuser que les entreprises se contentent de relations de cohabitation avec les parties prenantes du territoire et défendre la construction d'un processus participatif avec les principales parties prenantes de son territoire, dont les différents échelons des collectivités locales.

Seule la responsabilité territoriale permettra à l'entreprise de refonder sa raison d'être de manière authentique et de demeurer l'un des derniers lieux du vivre ensemble. Comme les hôtels qui s'ouvrent sur le quartier, l'entreprise doit s'ouvrir sur le territoire où elle est implantée. Il ne s'agit en aucun cas de revenir au vieux principe de mono activité et de spécialisation territoriale, avec la sidérurgie en Lorraine, la porcelaine à Limoges ou encore la ganterie à Millau, mais de créer un véritable écosystème local pluriel.

La réussite de cette responsabilité territoriale dépend essentiellement de l'action publique, et plus particulièrement de la gouvernance territoriale, et de l'engagement des entreprises : le territoire ne doit plus être considéré comme un simple réceptacle de l'activité économique. De la même manière que le philosophe Jean-Jacques Rousseau parlait de 'contrat social', il nous faut inventer et mettre en œuvre un véritable 'contrat territorial'…

**L’AGENDA DU 4 mai 2022**

**9h50 en France**

Indice des directeurs d'achat pour le secteur des services et Composite en avril

**9h55 en Allemagne**

Indice des directeurs d'achat pour le secteur des services et Composite en avril

**10h00 en zone euro**

Indice des directeurs d'achat pour le secteur des services et Composite en avril

**11h00 en zone euro**

Ventes au détail en mars  
  
**14h15 aux Etats-Unis**

Enquête ADP sur l'emploi privé en avril

**14h30 aux Etats-Unis**

Balance commerciale en mars

**15h45 aux Etats-Unis**

Indice des directeurs d'achat pour le secteur des services et Composite en avril

**16h30 aux Etats-Unis**

Evolution hebdomadaire des stocks de produits pétroliers

**20h00 aux Etats-Unis**  
Décision de politique monétaire de la Fed